

AVIS PUBLIC



PROMULGATION

- PP-79-010 -
7200, BOULEVARD LOUIS-H.-LA FONTAINE

AVIS est donné par la présente, que le conseil d'arrondissement d'Anjou a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), lors de la séance ordinaires du 7 mars 2023, la résolution suivante :

- CA23 12050 - visant à autoriser un bâtiment de 20 étages au 7200, boulevard Louis-H.-La Fontaine, lot 1 005 094.

Cette résolution est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire, le tout tel qu'il appert au certificat de conformité délivré par le greffe le 12 avril 2023.

Cette résolution est entrée en vigueur à la date l'émission du certificat de conformité, soit le **12 avril 2023** et est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30 ou en tout temps sur le site internet <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 13 avril 2023.

Josée Kenny
Secrétaire d'arrondissement